



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
CÔTE-NORD

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Service en connaissance, surveillance,
recherche et évaluation

PROJET DE NOTIFICATION AUX PARTENAIRES

DES PERSONNES ATTEINTES DE MTS/VHI

RAPPORT D'ÉVALUATION

par

Yves Therriault, Ph. D.

Mai 2001

Document réalisé par la Direction régionale de la santé publique,
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord

Auteur :

Yves Therriault, Ph. D., agent de recherche

Collaboration :

Johanne Sirois, sexologue éducatrice, pour la réalisation et la synthèse des entrevues

Révision du document et réalisation technique :

Suzan Bélanger, secrétaire

Esther Desbiens, secrétaire de direction

© Régie régionale de la santé et des services
sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, 2001

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-89003-120-9

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	3
CHAPITRE I – MÉTHODOLOGIE	9
1.1 Type d'évaluation et stratégies de recherche.....	9
1.2 Population à l'étude	12
1.3 Collecte de données	12
1.3.1 Source des données	12
1.3.2 Instruments de collecte.....	13
1.4 Traitement et analyse des données.....	15
1.4.1 Données informatisées	15
1.4.2 Entrevues auprès des infirmières, des médecins et du cas index.....	16
1.4.3 Journal de bord	16
CHAPITRE II – DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU SERVICE DE SOUTIEN À LA NOTIFICATION AUX PARTENAIRES	19
2.1 Buts et objectifs	19
2.2 Modèles d'intervention.....	19
2.2.1 Modèle dit passif (par le cas index).....	20
2.2.2 Modèle dit actif (par le dispensateur de soins).....	20
2.2.3 Modèle mixte (conditionnel).....	20
2.2.4 Modèle préconisé pour le service de soutien à la notification aux partenaires sur la Côte-Nord.....	20
2.3 Rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la notification	21
2.3.1 Les intervenants de la santé.....	21
2.3.2 Le cas index.....	22
2.3.3 Le partenaire.....	22
2.4 Sommaire du mode de fonctionnement de la procédure de notification aux partenaires	22
2.5 Phases d'implantation du projet de notification aux partenaires	24
CHAPITRE III – RÉSULTATS	27
3.1 Nature des déclarations et caractéristiques des cas index.....	27

	Page
3.1.1 Sites d'implantation	27
3.1.2 Déclarations à la Direction régionale de la santé publique	27
3.1.3 Délais avant la transmission des déclarations aux services de soutien à la notification	28
3.1.3.1 Délai moyen entre la date de prélèvement et la date de réception à la Direction régionale de la santé publique (15 cas où l'une des deux dates est inconnue)	28
3.1.3.2 Délai moyen entre la date de déclaration et la date de réception à la Direction régionale de la santé publique (3 cas où l'une des deux dates est inconnue)	28
3.1.3.3 Délai moyen entre la date de réception de la déclaration à la Direction régionale de la santé publique et la date d'ouverture du dossier (aucune date manquante)	29
3.1.4 Délais entre l'ouverture du dossier à la Direction régionale de la santé publique et la date d'ouverture du dossier par les établissements (3 cas où l'une des deux dates est inconnue)	29
3.1.5 Délais entre l'ouverture et la fermeture d'un dossier par les établissements (10 cas où l'une des deux dates est inconnue)	29
3.1.6 Délais entre l'ouverture et la fermeture d'un dossier par la Direction régionale de santé publique (aucune valeur manquante)	30
3.2 Transactions entre les infirmières et les médecins traitants des cas index	30
3.3 Transactions entre les infirmières et les cas index	32
3.3.1 Prise de contact avec les cas index	32
3.3.2 Caractéristiques des cas index	33
3.3.2.1 Caractéristiques sociodémographiques	33
3.3.2.2 Caractéristiques médicales	33
3.3.2.3 Usage de drogue	34
3.3.3 Partenaires dénombrés	34
3.3.4 Caractéristiques des partenaires et facteurs de risque dans les relations des cas index avec les partenaires	35
3.3.4.1 Caractéristiques sociodémographiques	35
3.3.4.2 Nature des liens entre les cas index et leurs partenaires	35
3.3.4.3 Facteurs de risque	36
3.3.5 Points abordés par les infirmières durant les entrevues avec les cas index et procédure de notification	36
3.3.6 Perception des interactions entre les infirmières et les cas index	37
3.4 Transactions entre les cas index et les partenaires	38

	Page
3.4.1 Partenaires avisés de leur exposition à une MTS.....	38
3.4.1.1 Nombre total de partenaires avisés en fonction des dates d’entrevues des cas index avec les infirmières.....	39
3.4.1.2 Nombre total de partenaires avisés selon la personne responsable de l’avis	42
3.4.1.3 Partenaires avisés selon la nature de la relation avec le cas index.....	43
3.4.2 Partenaires connus comme ayant été traités	44
3.4.2.1 Nombre total de partenaires traités en fonction des dates d’entrevues des cas index avec les infirmières.....	45
3.4.2.2 Nombre total de partenaires traités en fonction des dates où les partenaires ont été avisés et de la date d’entrevue du cas index.....	47
3.4.2.3 Nombre total de partenaires traités en fonction de la personne responsable de l’avis	50
3.5 Activités et temps consacré aux tâches reliées au service de soutien à la notification aux partenaires	51
3.5.1 Intervention.....	51
3.5.2 Activités administratives.....	52
3.5.3 Intervention et activités administratives	53
CONCLUSION	57
RECOMMANDATIONS	63
ANNEXE A – DROITS ET ÉTHIQUE	
ANNEXE B – FORMULAIRE D’ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE	
ANNEXE C – JOURNAL DE BORD	
ANNEXE D – FICHE DES ACTIVITÉS MENSUELLES	
ANNEXE E – GRILLE D’ENTREVUE AVEC LES INFIRMIÈRES	
ANNEXE F – GRILLE D’ENTREVUE AVEC LES MÉDECINS	
ANNEXE G – GRILLE D’ENTREVUE AVEC LES CAS INDEX	
ANNEXE H – GRILLE D’ENTREVUE AVEC LES PARTENAIRES	
ANNEXE I – QUESTIONNAIRE D’ÉVALUATION REMPLI PAR LES CAS INDEX	
ANNEXE J – QUESTIONNAIRE D’ÉVALUATION REMPLI PAR LES PARTENAIRES	

BIBLIOGRAPHIE

FAITS SAILLANTS

Déclarations à la Direction régionale de la santé publique

- Au cours de la période du 1^{er} novembre 1999 au 31 mai 2000, on a enregistré 155 cas de MTS à déclaration obligatoire à la Direction régionale de la santé publique de la Côte-Nord. De ce nombre, 128 enquêtes épidémiologiques et entrevues de notification ont pu être complétées. L'objectif d'offrir un service de support à la notification pour tous les cas de MTS déclarés sur la Côte-Nord est donc atteint à 82,6 %.

Caractéristiques sociodémographiques et épidémiologiques des cas index

- Les femmes constituent 70,1 % des cas index et les hommes comptent pour 68 % des partenaires. L'âge moyen des cas index est de 21,6 ans chez les femmes et de 24,6 ans chez les hommes. Les cas index relevant des dispensaires montagnais présentent la moyenne d'âge la plus jeune : 21,2 ans.
- Quelque 97,7 % des 128 cas index étaient atteints d'une chlamydia génitale et 2,3 % avaient une gonorrhée.
- Le tiers des cas index ont reçu un traitement conjoint pour la gonorrhée et la chlamydia.
- Près de 12,1 % des cas index n'avaient pas encore reçu de traitement lors de l'entrevue avec l'infirmière en notification.

Partenaires dénombrés chez les cas index

- Quelque 196 partenaires ont été dénombrés par les cas index. Parmi ces partenaires, une vingtaine se situent en dehors de la période de contagiosité des cas index.
- La majorité des cas index (67,2 %) ont eu un partenaire pendant la période de contagiosité. Cependant, une infirmière a recensé jusqu'à neuf partenaires pour une même personne.

- En ce qui a trait à la nature des liens des partenaires avec les cas index, on observe que 47,4 % des partenaires sont de type «régulier» et 34,2 % sont de type «occasionnel». Quelque 11,1 % des partenaires seraient de type «anonyme». Il est plausible cependant que quelques partenaires «anonymes» soient en réalité des partenaires occasionnels.
- Les cas index masculins sont plus susceptibles que les femmes d'avoir des partenaires occasionnels ou d'aventure (37,3 % c. 31,8 %).
- Les partenaires sont âgés de 22,7 ans en moyenne. Un peu plus de trois partenaires sur dix (33,3 %) sont âgés entre 14 et 19 ans.

Facteurs de risque

- Les cas index ont affirmé avoir utilisé le condom avec 15,8 % des partenaires identifiés. Pour 73 % des partenaires, les cas index n'ont pas eu recours au condom alors qu'ils l'ont utilisé occasionnellement avec 4,1 % des partenaires.
- Au regard du type de relation sexuelle, les cas index rapportent avoir eu uniquement des relations vaginales avec 53,1 % des partenaires, des relations orales et vaginales avec 28,6 % et uniquement des relations orales avec 3,1 % des partenaires. Les cas index ont eu d'autres types combinés de relations avec 15,2 % des partenaires.

Points abordés par les infirmières avec les cas index et climat de l'entrevue de notification

- Les commentaires recueillis auprès du personnel infirmier de même que l'analyse des journaux de bord révèlent que les intervenants abordent systématiquement tous les aspects de la fiche d'entrevue incluse dans les lignes directrices touchant la notification aux partenaires des personnes atteintes de MTS/VIH. Cependant, le discours et le contenu sont adaptés selon la situation et selon l'individu en cause.
- Les propos des infirmières et les commentaires contenus dans les journaux de bord révèlent que les cas index ont généralement bien collaboré avec l'infirmière lors de l'entrevue.

- Un seul cas index a accepté d'être rencontré en entrevue pour les fins de l'évaluation du projet. Cette personne estime que l'entretien de notification avec l'infirmière s'est fait dans un climat de respect et de cordialité.

Partenaires avisés de leur exposition à une MTS

- Un total de 171 partenaires sur les 196 dénombrés, soit une proportion de 87,2 %, sont connus comme ayant été avisés qu'ils avaient été exposés à une MTS. De ces 171 partenaires, 100 l'ont été par les cas index eux-mêmes, 52 par les infirmières et 19 par les médecins ou par d'autres personnes non identifiées.
- Chez les cas index dont on dispose des dates d'entrevue (112 sur 123), on recense 160 partenaires avisés. Parmi ces derniers, plus de la moitié (53,1 %) ont été notifiés le jour même de l'entrevue ou après cette date (85 partenaires sur 160).
- Quelque 25 % des partenaires des cas index dont on connaît la date d'entrevue étaient déjà avisés lorsque les cas index se sont entretenus avec l'infirmière du service de soutien à la notification (40 partenaires sur 160).
- Toujours chez les cas index dont la date d'entrevue est disponible, nous avons établi que, durant la période retenue pour l'évaluation du projet, environ 68,8 % de l'ensemble des partenaires avisés de leur exposition l'auraient été, directement ou indirectement, en raison de la présence du service de soutien à la notification (110 partenaires sur 160).

Partenaires connus comme ayant été traités

- Un total de 100 partenaires sur les 171 avisés, soit une proportion de 58,5 %, sont connus comme ayant été traités.
- Des 100 partenaires connus comme étant traités, 92 sont reliés à des cas index dont on connaît la date d'entrevue avec l'infirmière chargée du service de soutien à la notification.

- Sur les 100 partenaires connus comme ayant été traités, 70 l'ont été la journée même ou après la date où ils ont été avisés. Ces derniers ont débuté leur traitement dans un délai moyen de 1,9 jours ouvrables. Parmi ces 70 partenaires, 66 sont reliés à des cas index dont on connaît la date d'entrevue avec l'infirmière. De ces 66 partenaires, 43 ont été traités après avoir été avisés à la suite de l'entrevue du cas index avec le service de soutien à la notification.
- Donc, de tous les partenaires qui ont été avisés après l'entrevue de notification (85 personnes), 43 (soit 50,6 %) ont bénéficié d'un traitement. On ne peut interpréter cette information comme un indice d'une sous-performance du programme à cet égard. On sait que certains partenaires testés ont eu des résultats négatifs. Par contre, on n'est pas en mesure d'établir combien de partenaires, parmi les 42 autres n'ayant pas eu de traitement, ont effectivement obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage et combien auraient réellement eu besoin de se faire traiter.
- Durant toute la période retenue pour évaluer le projet, nous estimons que plus de 50 % des 100 partenaires traités (54 partenaires sur 100), l'étaient en partie à cause de la présence d'un service de soutien à la notification.

Activités et temps consacré aux tâches reliées au service de soutien à la notification aux partenaires

a) Intervention

- En moyenne, les infirmières ont consacré 65,4 minutes spécifiquement à l'intervention pour chaque dossier. Les interventions réfèrent aux entrevues avec les médecins, les cas index et les partenaires ainsi qu'au temps consacré à rejoindre ces personnes.
- Si on exclut le temps consacré à rejoindre les médecins, les cas index et les partenaires, on évalue que les entretiens que les infirmières ont eus avec ces personnes ont duré, en moyenne, 54,4 minutes par dossier.

b) Activités administratives

- En moyenne, les activités administratives, c'est-à-dire la gestion du dossier de chaque cas index (excluant la tenue du journal de bord) ont requis 24,7 minutes.

c) Intervention et activités administratives

- Pour chaque cas index, les infirmières ont consacré une moyenne de 90,2 minutes aux tâches reliées au service de soutien à la notification. Cela comprend aussi bien le temps d'intervention que celui requis pour les activités administratives (excluant la tenue du journal de bord).
- Pendant la période retenue pour l'évaluation, la charge de travail requise pour s'acquitter des tâches rattachées au service de soutien à la notification (intervention et activité administratives, sauf la tenue du journal de bord) a été évaluée, en moyenne, à 49,1 minutes par semaine. Il convient d'insister sur un point, il s'agit d'une moyenne hebdomadaire. En réalité, le travail a pu être concentré sur un nombre plus restreint de semaines. Il n'est pas possible avec les données actuelles d'estimer combien d'heures de travail ont été consacrées à ce service pendant de telles périodes.